



**ARRÊTE PORTANT FERMETURE
DE TERRAINS MUNICIPAUX
AG N° 2026-06**

Monsieur le Maire de SAINT-JORY,

Considérant les conditions météorologiques,

ARRETE

Article 1^{er} : Le Stade David Berty de Saint-Jory, est déclaré fermé à compter du jeudi 12 février 2026 et jusqu'au mardi 17 février 2026 à 12h.

Article 2 : La Police municipale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-JORY le 12 Février 2026

Publié le : 12/02/2026


Le Maire,
Victor DENOUVEAU
